



Université de
Saint-Boniface

Une éducation supérieure depuis 1818



APPEL DE CANDIDATURES

Professionnelle-enseignante ou professionnel-enseignant de français (Poste régulier pouvant mener à la permanence)

Fondée en 1818, l'Université de Saint-Boniface est le plus grand établissement d'enseignement postsecondaire francophone de l'Ouest canadien. L'USB a participé à la création de l'Université du Manitoba et lui est affiliée. C'est une communauté intellectuelle stimulante qui offre d'excellentes conditions de travail, la possibilité d'enseigner à de petits groupes d'étudiants, et un campus à échelle humaine dans une ville abordable, dynamique, et multiculturelle. L'Université de Saint-Boniface est située au cœur du continent et de Winnipeg, à quelques pas du Musée canadien pour les droits de la personne.

Profil du poste :

- Enseigner des cours de grammaire française au niveau de la première année universitaire (p.ex. FRAN 1001, FRAN 1091, FRAN 1111)
- Élaborer du matériel pédagogique pour ses cours de français
- Travailler en étroite collaboration avec les responsables des travaux dirigés et avec les collègues qui donnent les autres cours de français de première année
- Assurer le suivi et l'encadrement des étudiantes et étudiants
- Participer activement à la vie universitaire

Compétences requises :

- Maîtrise ou doctorat pertinent pour l'enseignement de la langue française
- Expérience de l'enseignement de la langue française
- Bonne connaissance du milieu minoritaire francophone et de ses besoins langagiers

Entrée en fonction : le 1^{er} août 2017

Rémunération : Selon la convention collective

Veillez soumettre une lettre de motivation de deux pages et un curriculum vitæ, et demander à trois répondants de faire parvenir une lettre de recommandation, le tout par courriel, avant lundi le 5 juin à :

Monsieur Alexandre Brassard, doyen
Faculté des arts et Faculté des sciences
abrassard@ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.